



Règlement du Challenge National des Courses en Montagne 2014



Définition :

Le Challenge National regroupe les épreuves ayant obtenu un Label Montagne FFA 2014 et respectant notamment les conditions suivantes :

- 500 mètres de dénivelé au minimum ;
- Terrain stable et Nature du sol où il est possible de courir partout ;
- Montées et descentes permettant une course sans danger ;
- Parcours parfaitement balisé de façon que tous les athlètes soient à égalité de chance ;
- Il est recommandé de choisir des distances représentant une durée d'1 heure à 1 heure 15' pour les premiers ;
- Ravitaillements.

Le Challenge est réservé aux Licenciés FFA Compétition à partir de junior. Seuls, les athlètes ayant donné leur numéro de licence pourront être pris en compte.

Les juniors hommes et femmes auront un classement spécifique avec le système de points ci-dessous. Le premier junior Masculin marquera, 120 pts, le 2° 115 pts la première junior marquera 70 pts, la 2°65 pts (*c'est la même grille que les autres*)

Systeme d'attribution des points au classement d'une épreuve

Les points obtenus lors des épreuves à label régional seront multipliés par 5, pour les labels nationaux le coefficient sera de 10 et le coefficient sera de 15 pour les épreuves du championnat de France
L'épreuve à label national qui servira de sélection pour les championnats du monde ou d'Europe de montagne aura le coefficient 12. L'épreuve choisie par la DTN figurera dans les critères de sélection.



Le tableau ci dessous correspond au système d'attribution des points pour le challenge.

	Hommes	Femmes
1 ^{er} licencié	120 points	70 points
2 ^{ème} licencié	115 points	65 points
3 ^{ème} licencié	110 points	50 points
4 ^{ème} licencié	107 points	58 points
5 ^{ème} licencié	104 points	55 points
6 ^{ème} licencié	101 points	52 points
7 ^{ème} licencié	98 points	48 points
8 ^{ème} licencié	96 points	46 points
9 ^{ème} licencié	94 points	44 points
10 ^{ème} licencié	92 points	42 points
11 ^{ème} licencié	90 points	40 points
12 ^{ème} licencié	89 points	39 points
13 ^{ème} licencié	88 points	38 points
14 ^{ème} licencié	87 points	37 points
15 ^{ème} licencié	86 points	36 points
16 ^{ème} licencié	85 points	35 points
17 ^{ème} licencié	84 points	34 points
18 ^{ème} licencié	83 points	33 points
19 ^{ème} licencié	82 points	32 points
20 ^{ème} licencié	81 points	31 points
21 ^{ème} licencié	80 points	30 points
22 ^{ème} licencié	79 points	29 points
23 ^{ème} licencié	78 points	28 points
24 ^{ème} licencié	77 points	27 points
25 ^{ème} licencié	76 points	26 points
26 ^{ème} licencié	75 points	25 points
27 ^{ème} licencié	74 points	24 points
28 ^{ème} licencié	73 points	23 points
29 ^{ème} licencié	72 points	22 points
30 ^{ème} licencié	71 points	21 points
31 ^{ème} licencié	70 points	20 points
32 ^{ème} licencié	69 points	19 points
33 ^{ème} licencié	68 points	18 points
34 ^{ème} licencié	67 points	17 points
35 ^{ème} licencié	66 points	16 points
36 ^{ème} licencié	65 points	15 points
37 ^{ème} licencié	64 points	14 points
38 ^{ème} licencié	63 points	13 points
39 ^{ème} licencié	62 points	12 points
40 ^{ème} licencié	61 points	11 point

	Hommes	Femmes
41 ^{ème} licencié	60 points	10 points
42 ^{ème} licencié	59 points	9 points
43 ^{ème} licencié	58 points	8 points
44 ^{ème} licencié	57 points	7 points
45 ^{ème} licencié	56 points	6 points
46 ^{ème} licencié	55 points	5 points
47 ^{ème} licencié	54 points	4 points
48 ^{ème} licencié	53 points	3 points
49 ^{ème} licencié	52 points	2 points
50 ^{ème} licencié	51 points	1 point
51 ^{ème} licencié	40 points	1 point
52 ^{ème} licencié	49 points	1 point
53 ^{ème} licencié	48 points	Etc...
54 ^{ème} licencié	47 points	
55 ^{ème} licencié	46 points	
56 ^{ème} licencié	45 points	
57 ^{ème} licencié	44 points	
58 ^{ème} licencié	43 points	
59 ^{ème} licencié	42 points	
60 ^{ème} licencié	41 points	
61 ^{ème} licencié	30 points	
62 ^{ème} licencié	39 points	
63 ^{ème} licencié	38 points	
64 ^{ème} licencié	37 points	
65 ^{ème} licencié	36 points	
66 ^{ème} licencié	35 points	
67 ^{ème} licencié	34 points	
68 ^{ème} licencié	33 points	
69 ^{ème} licencié	32 points	
70 ^{ème} licencié	31 points	
71 ^{ème} licencié	30 points	
72 ^{ème} licencié	29 points	
73 ^{ème} licencié	28 points	
74 ^{ème} licencié	27 points	
75 ^{ème} licencié	26 points	
76 ^{ème} licencié	25 points	
77 ^{ème} licencié	24 points	
78 ^{ème} licencié	23 points	
79 ^{ème} licencié	22 points	
80 ^{ème} licencié	21 points	

	Hommes	Femmes
81 ^{ème} licencié	20 points	
82 ^{ème} licencié	19 points	
83 ^{ème} licencié	18 points	
84 ^{ème} licencié	17 points	
85 ^{ème} licencié	16 points	
86 ^{ème} licencié	15 points	
87 ^{ème} licencié	14 points	
88 ^{ème} licencié	13 points	
89 ^{ème} licencié	12 points	
90 ^{ème} licencié	11 points	
91 ^{ème} licencié	10 points	
92 ^{ème} licencié	9 points	
93 ^{ème} licencié	8 points	
94 ^{ème} licencié	7 points	
95 ^{ème} licencié	6 points	
96 ^{ème} licencié	5 points	
97 ^{ème} licencié	4 points	
98 ^{ème} licencié	3 points	
99 ^{ème} licencié	2 points	
100 ^{ème} licencié	1 point	
101 ^{ème} licencié	1 point	
102 ^{ème} licencié	1 point	
Etc	1 point	

Tous les licenciés compétition marquent au moins 1 point.



Classement final. Le classement final tiendra compte des 3 meilleurs scores obtenus lors des courses du Challenge (label régional ou national) (ou pour les athlètes sélectionnés en équipe de France, ceux obtenus lors des Championnats d'Europe et/ou du Monde des Courses en Montagne) augmentés de celui obtenu lors des Championnats de France dont les points sont multipliés par 15.

Classement Juniors. Le classement final tiendra compte des 2 meilleurs scores obtenus lors des courses du Challenge (label régional ou national) (ou pour les athlètes sélectionnés, ceux obtenus lors des Championnats d'Europe et/ou du Monde des Courses en Montagne) augmentés de celui obtenu lors des Championnats de France dont les points sont multipliés par 15.

Dans le classement par équipes, ne sont pris en compte que les athlètes à partir de la catégorie espoir. Dans chaque équipe, le nombre d'athlètes mutés et étrangers ne respectant pas le critère d'ancienneté au club défini à l'article 3.3.1. des Règlements Généraux de la FFA est limité dans une équipe à : 1.

Classement par équipes hommes : dans chaque épreuve du challenge les équipes sont classées par addition des places des 4 meilleurs athlètes masculins d'un même club (licence compétition). La première équipe marque 120 pts, le 2^e 115 pts coefficient 10 (cf grille classement individuel masculin). Le classement final tiendra compte des 3 meilleurs scores obtenus lors des courses du Challenge (à l'exclusion des championnats d'Europe et Championnats du Monde) augmentés de celui obtenu lors des Championnats de France dont les points sont multipliés par 15.

Classement par équipes femmes : dans chaque épreuve du challenge, les équipes sont classées par addition des places des 3 meilleures athlètes féminines d'un même club (licence compétition). La première équipe marque 70 pts, la 2^e 65 pts coefficient 10 (cf grille classement individuel féminin). Le classement final tiendra compte des 3 meilleurs scores obtenus lors des courses du Challenge (à l'exclusion des championnats d'Europe et Championnats du Monde) augmentés de celui obtenu lors des Championnats de France dont les points sont multipliés par 15.

En cas d'ex-aequo pour l'une des dix premières places, les concurrents seront départagés en fonction du nombre de premières places obtenues (ou de deuxièmes en cas de nouvel ex-aequo, etc.) et ce, sur l'ensemble des compétitions du Challenge.

Vainqueurs. Les vainqueurs du Challenge seront ceux qui auront obtenu le meilleur score total (3 courses + Championnats de France). Les dotations prévues :

1ère Femme et 1er Homme :	1 200 Euros
2ème Femme et 2ème Homme :	900 Euros
3ème Femme et 3ème Homme :	600 Euros
4ème Femme et 4ème Homme :	400 Euros
5ème Femme et 5ème Homme :	200 Euros

1ère équipe Femme et 1ère équipe Homme :	1 200 Euros
2ème équipe Femme et 2ème équipe Homme :	900 Euros
3ème équipe Femme et 3ème équipe Homme :	600 Euros
4ème équipe Femme et 4ème équipe Homme :	400 Euros
5ème équipe Femme et 5ème équipe Homme :	200 Euros

1ère Junior Femme et 1er junior Homme : **Equipement**

Les récompenses seront remises lors d'une cérémonie en fin d'année. Seuls les athlètes et représentants de club présents à celle-ci pourront bénéficier de leur récompense.

Diffusion des résultats. Le classement du Challenge paraîtra dans les 3 jours qui suivent la réception des résultats au département des compétitions. Ils seront disponibles sur le site Internet de la FFA: www.athle.fr. Les organisateurs des courses comptant pour le Challenge sont invités à envoyer par email leurs résultats le jour-même ou le lendemain de leur épreuve.

Réclamation. En cas de contestation d'un ou des résultats, une réclamation peut être déposée auprès de la CNCHS dans les 72 heures suivant la parution des résultats de chaque épreuve sur le site Internet fédéral. Le bureau de la CNCHS est seul compétent à trancher le litige et sa décision est sans appel.



Classement des Clubs

Le principe d'un nouveau classement des Clubs a été adopté par le Comité Directeur des 3 et 4 avril 2009. Le Classement des Clubs est effectué pour l'année civile, soit du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Seuls les licenciés athlé compétition peuvent contribuer au classement des Clubs, sont donc exclus tous les athlètes titulaires d'un titre de participation tel que le Pass'Runing.

Le classement des Clubs concerne l'ensemble des Clubs de la Fédération Française d'Athlétisme. Les associations, sections locales d'un Club-maître, seront prises en compte au titre de celui-ci.

Le challenge montagne permet d'attribuer des niveaux aux athlètes donc des points aux clubs

Les épreuves prises en compte dans le classement des clubs :

- les épreuves du challenge montagne (coefficient 10)
- les championnats de France de courses en montagne (coefficient 15)
- les épreuves à label régional montagne (coefficient 5)

Les catégories :

A partir de la catégorie Espoir

NIVEAUX ATTRIBUES

Les niveaux IA et IB sont réservés aux athlètes sélectionnés pour une compétition internationale :

- Le niveau IA est attribué si l'athlète est Champion d'Europe de Course de Montagne ou s'il termine dans les 3 premières places lors du Championnat du Monde de Course de Montagne.
- Le niveau IB est attribué si l'athlète termine dans les 3 premiers individuels lors du Championnat d'Europe de Course de Montagne ou s'il termine dans les 10 premiers individuels lors du Championnat du Monde de Course de Montagne.

Les autres niveaux sont déterminés en fonction du classement du Challenge Montagne, après que celui-ci ait été modifié en y retirant les athlètes ayant obtenu les niveaux IA ou IB.

Les niveaux suivants en fonction du résultat final du Challenge Montagne :

- N1 : les 5 premiers athlètes classés,
- N2 : les 12 premiers masculins et les 10 premières féminines,
- N3 : les 20 premiers masculins et les 15 premières féminines,
- N4 : les 30 premiers masculins et les 20 premières féminines
- D8 à IR1 : la répartition se fera par tranches égales.

Le calcul des points attribués aux clubs sera fait après la dernière compétition du challenge.

Les points acquis sont attribués au Club dans lequel est licencié l'athlète lors de la dernière compétition du Challenge Montagne.

Contacts. Pour toute information concernant le Challenge, merci de contacter le service Compétitions

- par téléphone au 01.53.80.70.63 ;
- Par fax : 01 45 81 44 66 ;
- Ou par mail : cnchs@athle.org



Calendrier des courses du challenge de courses en montagne 2014

Label National

- ✓ **L'Ascension du Col de Vence (Alpes Maritimes) – 04 mai**
Contact : Raymond Sanchez – Villa La Nounette – 210 Chemin du Cagnosc – 06140 Vence
Tél. 06 83 67 01 41
Email : raymond.sanchez3@wanadoo.fr site : www.ascensioncoldevence.com

- ✓ **La Grimpée du Semnoz à Quintal (Haute Savoie) – 18 mai**
Contact : Barralon Michel – Technicien du sport – Centre Geant Casino – avenue d'aix les bains – 74600 Seynod
Tél. 04 59 69 38 46 Fax
Email : barralon@club-internet.fr site : www.lagrimpeedusemnoz.fr

- ✓ **La montée du Grand Ballon à Willer sur Thur (Haut Rhin) – 15 juin**
Contact : Jean Alain Haan – 5 allée des Glycines – 68800 Thann
Tél. 03 89 73 61 16 Fax 03 89 82 38 32
Email : grand.ballon@wanadoo.fr site : www.montee-grandballon.com

- ✓ **La montée du Ventoux (Vaucluse) – 15 juin**
Contact : Olivier Cyril – Deniv 84 – 281 chemin de Clairam – 84570 Malemort du Comtat
Tél. 06 86 74 11 13
Email : deniv84@orange.fr site : www.monteeduventoux.com

- ✓ **La Crémaillère à Luchon – Superbagneres (Haute Garonne) – 22 juin**
Contact : Maurice Sanson – 20 rue Hortense – 31110 Bagneres de Luchon
Tél. 05 61 79 32 98
Email : postmaster@courir-luchon-superbagneres.fr site : www.courir.luchon.superbagneres.fr

- ✓ **La montée du Nid d'Aigle à St Gervais (Haute Savoie) – 20 juillet**
Contact : Jeanne Flament – OT – Maison de St Gervais – 43 rue du Mont Blanc – 74170 St Gervais
Tél. 04 50 47 76 08 Fax 04 50 47 75 69
Email : evenementiel@st-gervais.net site : www.st-gervais.net

- ✓ **Les crêtes du Soulor à Arrens Marsous (Hautes Pyrénées) – 27 juillet**
Contact : Jean-Jacques Baffel – 62 avenue Marechal Juin – 65100 Lourdes
Tél. 05 62 42 10 45
Email : jjbuffel@yahoo.fr site : www.esclopsdazun.com

- ✓ **Le cross des crêtes (Savoie) – 3 aout**
Contact : Club des sports de Megève – 176 rue de la poste Bp 40 – 74120 Megève
Tél. 04 50 21 31 50
Email : info@csportsmegeve.com site : www.csportsmegeve.com

- ✓ **La Montée de L'Aubisque à Laruns (Pyrénées Atlantiques) – 24 aout**
Contact : Club Alpin Français – Office de Tourisme – Place de la Mairie – 64400 Laruns
Tél. 05 59 05 31 41
Email : clubalpin-ossau@orange.fr site : www.courses-ossau.com

- ✓ **La Montée du Revard (Savoie) – 07 septembre**
Contact : Lasnier Josiane – Le Revard – 73100 Le Montcel
Tél. 06 77 44 78 19
Email : josiane.lasnier@9online.fr site : www.la-montee-du-revard.com



Label Régional

- ✓ **Tardets la Madeleine (Pyrénées Atlantiques) – 21 Juin**
Contact : André Pardon – – Lot Monsegu – 64470 Tardets
Tél. : 06 82 35 59 90
Email : xiberotarrak@gmail.com site : www.xiberotarrak.com

- ✓ **Courch' à pied à Courchevel 1650 (Savoie) – 26 juillet**
Contact : Jean Claude Simon – 24 rue du général de Gaulle – 28600 Luisant
Tél. 06 84 05 10 15
Email : courchapied@cegetel.net site : www.courchevel.com/courchapied

Championnats Internationaux

- ✓ **Championnats d'Europe course en montagne –**
- ✓ **Championnats du monde de course en montagne –**

- ✓ **Championnats de France à Le Chambon Feugerolles (042) – 25 mai**

www.athle.fr – www.jesuisuncoureur.com